DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2024D128

OBJET:

34. PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI FLANDRE-LYS. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023. PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024 Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 🔼

ID: 059-215904004-20240919-2024D 28-DE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil-vingt-quatre, le dix-neuf SEPTEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président — Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra — Mme BEURAERT Martine — M. MORVAN Hervé — Mme BOULENGER Delphine — M. SERE Soarey Idriss — M. LAPIERRE Julien — Mme BLANQUART Marine — M. VERMEESCH Olivier — M. DECREUS Christophe — Mme MARMINION-OBERT Nadine — M. DELFLY Jean-Louis — Mme CAPPELLE Christiane — Mme LORPHELIN Martine — Mme PETITPRET Sabine — M. TIMLELT Frédéric — Mme FLAMENT Laëtitia — Mme PENIN-CŒUR Thérèse — M. CITERNE Joël — M. DELVOYE Philippe — Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

Mme BILLIAU Marie-Françoise, procuration à M. SERE Soarey Idriss

M. MOUILLE Julien, procuration à M. LAPIERRE Julien

Mme QUIQUE Corinne, procuration à Mme BEURAERT Martine

M. ROBBE Jean-Pierre, procuration à M. CITERNE Joël

M. BEZILLE Marc, procuration à Mme PENIN-CŒUR Thérèse

M. LORIDAN Bernard, procuration à Mme PETITPRET Sabine

M.TREDEZ Alain, procuration à Mme FLAMENT Laëtitia

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE:

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Il est rappelé à l'assemblé qu'en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal sont destinataires du rapport d'activité établi par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Flandre Lys auquel la commune adhère.

L'assemblée a pris connaissance dudit rapport qui lui a été présenté pour l'année 2023.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joë DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jout, au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excés de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.